

AFFELNET-LYCEE

**Liste des bonifications
pouvant être prises en compte pour l'affectation des élèves après le collège**

Document d'information

Affelnet-Lycée (AFFectation des ÉLèves par le NET) est un outil d'aide à l'affectation.

Pour l'entrée dans certaines formations, les élèves sont affectés grâce à un barème de points constitués de leurs évaluations (notes et /et compétences du socle) et d'éventuelles bonifications (bonus, avis de gestion, avis DSDEN, avis passerelle, avis du chef d'établissement d'origine), permettant de répondre aux priorités et stratégies définies par la rectrice d'académie.

Ces bonifications peuvent se cumuler.

► **Les bonifications automatiques**

Libellé Affelnet (<i>paramétrage technique</i>)	Objectif
Bonus boursier	Prioriser l'affectation des élèves boursiers à l'entrée en 2 ^{de} pro et 1 ^{re} année de CAP
Bonus filière	Prioriser l'affectation des élèves de 3 ^e SEGPA et EREA en 1 ^{re} année de CAP
Sectorisation (<i>liens zones géographiques</i>)	Prioriser l'affectation des élèves dans leur lycée de secteur
Redoublement (<i>lien établissement origine établissement accueil</i>)	Garantir le redoublement des élèves dans leur établissement
Bonus de montée pédagogique	Prioriser l'affectation des montants de 2 ^{de} pro dans la 1 ^{re} pro correspondante.
Bonus pour critères de dérogation	Prioriser l'affectation des élèves répondant à un ou plusieurs des critères nationaux suivants par ordre décroissant : <ol style="list-style-type: none"> 1. Élève souffrant d'un handicap ; 2. Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ; 3. Élève boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux ; 4. Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement demandé ; 5. Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ; 6. Élève devant suivre un parcours scolaire particulier ; 7. Convenances personnelles.

AFFELNET-LYCEE

**Liste des bonifications
pouvant être prises en compte pour l'affectation des élèves après le collège**

Document d'information

► **Les bonifications pouvant être saisies par les services administratifs**

Les « avis de gestion » et « avis DSDEN » servent à la fois à identifier des situations particulières d'élèves, et à bonifier ces situations lorsque les critères correspondent aux priorités académiques ou départementales.

- Les avis de gestion ont pour objectif de bonifier des situations d'élèves

Libellé Affelnet (codes Affelnet)	Objectif
DOUBLEMENT	Remplacer le bonus redoublement quand il ne s'applique pas automatiquement
ULIS	Gérer l'affectation des ULIS
« DARFI » (<i>DRFI1 DO et DRFI2</i>)	Identifier et bonifier les DARFI (droit opposable)
MIXITÉ	Appliquer le "bonus Mixité"
PAPS	Bonifier les élèves sortants du PAPS
BONUS ACAD	Bonifier, en fonction des situations identifiées.
BONUS DSDEN 1	Utilisé en complément de l'avis DSDEN qui précise le motif : sécurisation parcours, allophones, section européenne, sportif, excellence, médical, social.
BONUS DSDEN 2	

- Les avis DSDEN servent à identifier des situations, et/ou à les bonifier

Libellé Affelnet (codes Affelnet)	Objectif
ALLOPHONE	Situations particulières prioritaires à identifier
MEDICAL	
SECTION EUROPEENNE	
SPORTIF	
SOCIAL	
SECURISATION PARCOURS	
EXCELLENCE	
BOURSIER	Remplacer le bonus boursier s'il ne s'applique automatiquement